

La liaison ferroviaire entre la France et l'Espagne : nos réponses à vos interrogations

Les garants de la concertation nous ont fait part d'interrogations de certains habitants sur la cohérence et la coordination entre les lignes nouvelles française et espagnole à la frontière. Nous souhaitons apporter des réponses sur ce qui est fait ou va être fait pour relier les réseaux ferroviaires à grande vitesse des deux pays dans les meilleures conditions.



Interview de Jacques Coutou,
directeur du GEIE Sud Europe Atlantique Vitoria-Dax.

Jacques Coutou, pourquoi un Groupement Européen a-t-il été créé ?

Située sur l'axe prioritaire n°3 du Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T), la nouvelle liaison ferroviaire Vitoria-Dax permettra non seulement le développement du trafic international entre la péninsule ibérique, la France et le reste de l'Europe, mais également le développement de trafics nationaux et régionaux entre Paris, Bordeaux, Toulouse, Pau, Dax, Bayonne et Hendaye, et les agglomérations de Madrid, Pampelune, Vitoria, Bilbao, San Sebastian et Irun.

Afin d'assurer la coordination du projet Bordeaux-Espagne et celui du « Y Basque », les autorités des deux pays ont créé un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE), baptisé « GEIE Sud Europe Atlantique Vitoria-Dax ». Créé le 7 mars 2005 entre RFF et son homologue espagnol, l'Administrador de Infraestructuras Ferroviarias (ADIF), il doit réaliser les études et les aménagements nécessaires à la définition, la construction et la mise en service de la section internationale de la liaison binationale Vitoria-Dax.

A ce titre, le GEIE a la charge, en accord avec les gestionnaires d'infrastructures français (RFF) et espagnol (ADIF) :

- d'effectuer l'ensemble des études techniques, économiques et financières, les projets, sondages et autres travaux nécessaires à la réalisation de ses objectifs,
- d'assurer la cohérence et la coordination des études techniques réalisées sur chacune des parties de la liaison binationale, de façon à élaborer un projet global cohérent entre Vitoria et Dax,
- d'étudier les spécifications relatives à la sécurité et aux matériels aptes à emprunter la section internationale,
- de contribuer à la recherche des financements nécessaires à la conduite de ces études et travaux,
- de suivre éventuellement la réalisation des projets résultant des études ci-dessus, et leur exploitation.

Le GEIE rend compte de l'avancement de ses études à la Commission Intergouvernementale Vitoria-Dax, commission créée après signature d'un accord franco-espagnol entre les Etats à l'occasion du sommet de Paris du 10 janvier 2008.

Pourquoi le GEIE couvre-t-il la section Vitoria - Dax ?

En France, c'est à partir du nord de Dax que la ligne nouvelle sera mixte et accueillera à la fois les trains de voyageurs et de marchandises. En Espagne, la ligne nouvelle est prévue pour un trafic mixte jusqu'au sud de Vitoria. La section binationale Vitoria-Dax constitue donc le périmètre d'étude du GEIE à l'intérieur duquel sera définie la section internationale.

Qu'est-ce que le « Y basque » et en quoi concerne-t-il la France ?

Situé au pays basque espagnol, le « Y basque » est une ligne nouvelle qui reliera dès 2016 Vitoria, Bilbao et San Sebastian à Madrid et Pampelune ; elle permettra la circulation de trains de voyageurs et de marchandises. C'est à Irun qu'elle sera connectée à cet horizon avec la ligne existante Bordeaux-Irun. Les travaux de génie civil du Y basque ont commencé début 2007 et se poursuivent à un rythme soutenu (60% du tracé en cours à fin 2010). Les études d'équipements ferroviaires, de sécurité et d'exploitation sont conduites parallèlement. Le budget de l'opération est estimé à 4,2 milliards d'euros pour 180 km de ligne nouvelle.

Ses caractéristiques d'infrastructures ferroviaires (double voie à écartement européen, électrification en 25 000 volts, signalisation ERTMS*...) et la vitesse maximale des trains de voyageurs et marchandises sont équivalentes à celles du GPSO entre Dax et la frontière espagnole.

* ERTMS : European Rail Traffic Management System (Système européen de surveillance du trafic ferroviaire)



Où va se faire le raccordement de la ligne nouvelle Bordeaux-Espagne avec le Y basque ?

A plus long terme, le Y basque rejoindra la France entre Irun et Biriattou, à l'est de l'autoroute A63. Ces deux

communes sont séparées par une rivière, la Bidassoa, délimitant la frontière dans cette zone. La jonction entre les deux réseaux ferroviaires est donc soumise aux contraintes naturelles liées à l'altitude à laquelle les voies ferrées se trouveront de part et d'autre de la Bidassoa et à son franchissement. En 2000, l'Etat espagnol avait défini une altitude de principe pour le franchissement de la Bidassoa, répondant aux enjeux espagnols uniquement. En effet, à cette époque, le débat public sur le projet ferroviaire Bordeaux-Espagne n'avait pas encore eu lieu. Ce projet de franchissement de la Bidassoa est devenu un sujet international à la suite de ce débat public français (2006).



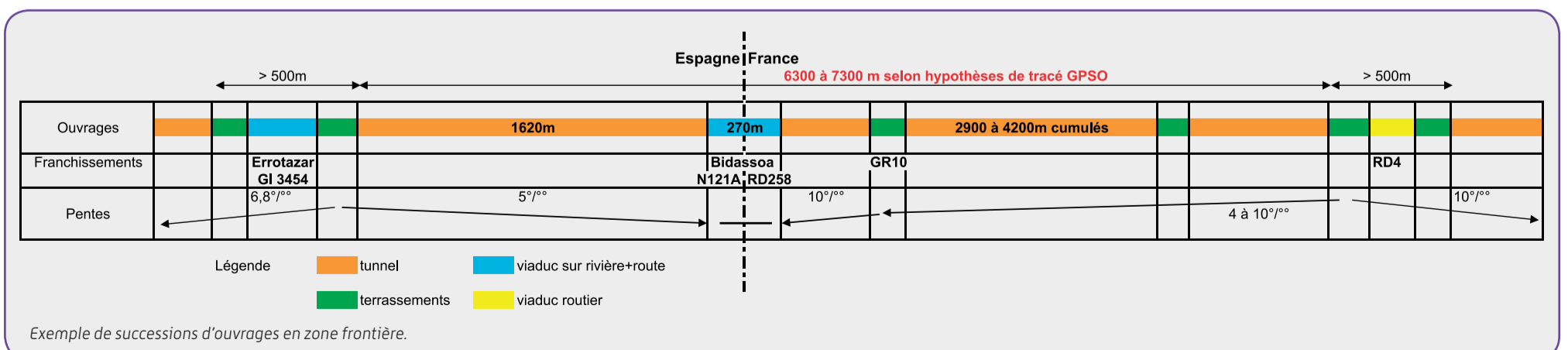
Exemple de franchissement de la Bidassoa (maquette virtuelle 3D - avril 2011).

Quelles sont les prochaines actions du GEIE ?

Le GEIE doit examiner les modalités de franchissement de la Bidassoa, conformément aux orientations du Ministre d'Etat dans sa lettre du 27 septembre 2010 adressée à RFF. Il doit également s'assurer de « la cohérence de la conception technique des tunnels pour la circulation des trains de fret transportant des matières dangereuses, ainsi que de la coordination des règles de priorité de circulation des trains de fret et de voyageurs des deux côtés de la frontière ».

Le GEIE étudie actuellement les conditions de franchissement de la Bidassoa par un viaduc, encadré en amont et en aval par des tunnels en pente. Son intégration locale sera analysée au regard de critères environnementaux, de sécurité des personnes et des circulations ferroviaires et d'accès des secours. De son altitude découlera sa longueur et par voie de conséquence la pente et la longueur des tunnels adjacents, formant ainsi un ensemble unique en son genre devant satisfaire aux exigences de sécurité définies par les normes européennes.

Sur la base des hypothèses de tracé soumis à la concertation en France, le GEIE SEA Vitoria Dax proposera à la Commission Intergouvernementale une définition optimale de la section internationale dans les délais compatibles avec les prochaines échéances du GPSO.



Exemple de successions d'ouvrages en zone frontière.